Nouvelle indication pour l’antiépileptique VIMPAT® aux Etats-Unis

Compte Test - 2014-09-02 10:03:00 - Vu sur pharmacie.ma

La Food and Drug Administration (FDA) vient d'accepter la demande supplémentaire d'autorisation de mise sur le marché de VIMPAT® (lacosamide) C-V en tant que monothérapie contre les crises partielles chez les épileptiques âgés de 17 ans et plus.

VIMPAT®, médicament du groupe belge UCB, était déjà accepté aux États-Unis comme traitement d'appoint des crises partielles parmi les patients de cette tranche d'âge.

« Cette nouvelle indication signifie que les adultes atteints de crises épileptiques partielles peuvent débuter leur traitement par VIMPAT® en monothérapie et que les patients déjà sous traitement antiépileptique peuvent basculer sur une monothérapie par VIMPAT® », indique UCB dans un communiqué.

Par ailleurs, UCB a également annoncé aujourd'hui que la FDA avait approuvé une nouvelle possibilité d'administration d'une dose d'attaque unique pour toutes les formes de VIMPAT®, utilisé aussi bien en monothérapie qu'en traitement d'appoint des crises partielles chez les patients épileptiques âgés de 17 ans ou plus.